

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 15 octobre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/10/15-2/04

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel
Rapporteur : PELABERE Michèle

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : PARIGI Jean-François

OBJET : Cession d'un logement à Meaux.

Le présent dossier a pour objet la cession par le Département à Monsieur et Madame GRANDPIERRE, d'un pavillon situé 2 rue Georges Renard à Meaux, pour le prix de 200 000 €.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

Compte-tenu de l'intérêt pour le Département de vendre le pavillon susvisé dont la localisation le dissocie totalement des sites d'exploitation du Département,

VU l'avis de France Domaine n° 2010-284V1041-19 en date du 14 juin 2010, estimant la valeur vénale du pavillon susvisée à 220 000 €, et accordant à la collectivité une marge de variation de 10 %,

Compte-tenu du fait que, suite à l'appel à candidature par insertion dans deux journaux locaux, la seule offre reçue fut celle de Monsieur GRANDPIERRE, proposant d'acquérir l'immeuble pour un montant de 200 000 €,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

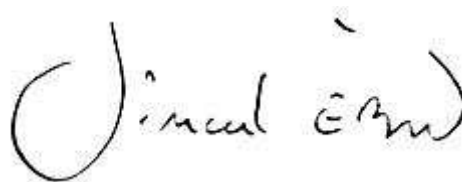
DECIDE

Article 1 : d'approuver la cession par le Département à Monsieur et Madame Patrick GRANDPIERRE pour le prix de 200 000 €, de la parcelle bâtie cadastrée à MEAUX, section BM n° 54, d'une contenance totale de 585 m². La recette correspondante est prévue sur l'opération 2010 « cession d'immeubles » de l'action « voirie – acquisitions et cessions ».

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général, à signer, au nom et pour le compte du Département, l'acte de vente correspondant.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ